

Mesures temporaires applicables aux déplacements par voie aérienne

Réseaux transatlantique et régional

Destinations		Mesures et modalités de voyage					
Depuis	Vers	Motifs impérieux ⁽¹⁾		Test RT-PCR 3 j avant départ ou test antigénique	Attestation absence de symptômes Covid-19	Prise de température	
						Escale de départ	Escale d'arrivée
	Pointe-à-Pitre	×	×	✓	✓	×	×
	Fort-de-France	×	×	✓	✓	×	×
	Cayenne	Européens ×	Non Européens ✓	✓	✓	×	×
	Punta Cana	×	×	×	✓	×	✓ ⁽⁴⁾
	Port-au-Prince	×	×	×	✓	×	✓ ⁽⁴⁾
	Saint-Martin Grand Case via Pointe-à-Pitre	×	×	✓	✓	×	×
	Saint-Barthélemy ⁽²⁾ via Pointe-à-Pitre	×	×	✓	✓	×	×
	Paris Orly	×	×	×	✓	×	×
	Fort-de-France	×	×	×	×	×	×
	Saint-Martin Grand Case	✓	×	×	×	×	×
	Paris Orly	×	×	×	✓	×	×
	Pointe-à-Pitre	×	×	×	×	×	×
	Saint-Martin Grand Case	✓	×	×	×	×	×
	Paris Orly	Européens ×	Non Européens ✓	×	✓	✓	×
	Paris Orly ⁽³⁾	Européens ×	Non Européens ✓	×	✓	×	×
	Paris Orly ⁽³⁾	Européens ×	Non Européens ✓	×	✓	✓	×
	Paris Orly via Pointe-à-Pitre	×	×	×	✓	×	×
	Pointe-à-Pitre	✓	✓	✓ ⁽⁵⁾	×	×	×
	Fort-de-France	✓	✓	✓ ⁽⁵⁾	×	×	×
	Paris Orly ⁽²⁾ via Pointe-à-Pitre	×	×	×	✓	×	×

Requis X Non requis

Requis ✓

(1) Motif impérieux à justifier : déclaration sur l'honneur accompagnée d'un document justificatif (contrat de travail, justificatif de domicile, justificatif médical...).

(2) Avec Air Antilles et St Barth Commuter.

(3) En l'absence de dépistage, les passagers pourront faire le test à l'arrivée ou effectuer une quarantaine (14 jours). Les passagers non européens doivent justifier d'un motif impérieux et présenter une attestation de déplacement international dérogatoire vers la France métropolitaine s'ils se déplacent pour motifs de santé.

(4) La prise de température est obligatoire :

- au départ et à l'arrivée à Port-au-Prince.

- à l'arrivée à Punta Cana.

Au départ : tout passager affichant une température > à 38°C sera refusé à l'embarquement.

A l'arrivée : tout passager affichant une température > à 38°C sera soumis à une quatorzaine dans un lieu indiqué par les autorités sanitaires.

(5) Le test antigénique doit être réalisé moins de 48h avant le vol. Sont exemptés de tests les passagers effectuant un aller/retour depuis PTP ou FDF dans un délai de moins de 48h, ainsi que les passagers ayant une correspondance immédiate pour Paris.

 **AIR CARAÏBES**
Haute en Couleurs